L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 7 DECEMBRE 1899. No. 42.

NOTRE JOURNAL.

Nous revenons à la charge vis-à-vis nos lecteurs et abonnés qui ne nous ont pas encore remis le prix si modique de leur abonnement. Nous en comptons dans nos livres qui nous doivent encore l'abonnement de 1898.

Nous notifions tous ceux de nos lecteurs qui sont en défaut, qu'à moins d'un règlement dans le cours du mois de Décembre, nous serons forcés de mettre leurs comptes en colection. Un journal n'est pas une institution de bienfaisance ni de charité et nous sommes disposés à user de rigueur pour obtenir de nos débiteurs négligents ou récalcitrants ce qui nous est légitimement dû.

L'Administration.

LEURS MOBILES.

De M. François Veuillot, dans "l'Univers," de Paris :

Ce sont des moines.

Leur lit est une paillasse étroite et dure, étendue sur une planche ; ils y couchent tout habillés. Ils se lèvent au milieu de la nuit, pour chanter les louanges de Dieu. Leur journée se partage entre l'église où ils célèbrent l'Office divin, la ferme et les champs où ils travaillent de leurs bras, la salle capitulaire où ils étudient. Leur nourriture est d'une frugalité qui passe l'imagination : le poisson, la viande et les œufs leur sont inconnus. Ils ne parlent jamais entre eux, hors le cas d'absolue nécessité.

Quant à la politique, ils l'ignorent ; ils savent seulement que Notre-Seigneur a dit de rendre à César ce qui est à César. Aussi, par obéissance à la divine parole, ils respectent l'autorité, ils sont soumis aux lois. Et, du fond de leur cloître, ils prient pour la France.

Du pays qui les environne, ils ne connaissent plus que les misères ; et, par les aumônes du modeste fruit de leurs rudes labeurs, ils s'efforcent de les soulager.

Or, ces moines, à peu près dépourvus de ressources, ont entrepris une œuvre grandiose. Une antique église, un des chefs-d'œuvre les plus purs et les plus achevés de l'achitecture romaine, était en ruines à côté d'eux. La poussière avait enseveli les décombres et la brise avait jeté dans la poussière des graines perdues qui étaient devenues des arbres. Les moines ont résolu de résusciter cette église.

Et, sans rien demander au trésor public, ils ont accompli ce miracle. Ils ont doté leur pays d'un monument merveilleux qui devrait leur attirer les récompenses de l'Etat protecteur des arts.

Mais le gouvernement ne veut pas même examiner une restauration, si parfaite soit-elle, exécutée par des moines.

Cependant, ces moines ont la légitime ambition de couronner leur œuvre en consacrant l'église. Ils ont la légitime ambition de donner à la cérémonie tout l'éclat que peuvent mériter un sanctuaire aussi magnifique et une solennité auguste. Ils convient donc à escorter le pasteur du diocèse, en ce beau jour, et les prélats des provinces voisines et les abbés des couvents de leur ordre et tous les nombreux amis du monastère,

Mais tout le pays environnant s'ébranle à son tour afin d'assister à la fête et de témoigner, en cette grande occasion, la vénération et la sympathie qu'il porte aux religieux de Frontgombauit. Car ces religieux sont aimés de tous ceux qui les connaissent et ils ont su gagner le respect de ceux qui ne voulaient point les aimer.

Aussi, toute la région se lève et la cérémonie promet d'être à la fois superbe et pacifique.

Il n'y a qu'un cœur en la foule assemblée ; un cri discordant n'en viendra troubler la grandiose et touchante harmonie.

Alors, le gouvernement intervient.

Brutalement, par dépêche, il interdit la consécration. Que dis-je ? Il s'oppose à la célébration de " tout office religieux" dans la nouvelle église abbatiale.

Pourquoi ?

Pas d'explication. Si l'on passe outre à l'interdit, les scellés fermeront l'église. Et le merveilleux édifice, admirablement relevé de la tombe où les siècles l'avaient couché, sera réduit au silence et privé de Dieu,—pour châtier les moines d'avoir accompli ce chef-d'œuvre !

Mais, encore un coup, pourquoi ?

Pas d'explication. Si une protestation s'élève, on chassera les moines.

Cette mesure extraordinaire est d'une absurdité tellement phénoménale, que l'on pourrait croire un instant que son caractère odieux va s'éclipser devant sa bêtise ! Mais non ! Son absurdité même en aggrave l'odieux. Plus cette violence est inexplicable, en effet, plus elle apparaît dépourvue de raison, de prétexte et de tout essai de justification—et plus elle en devient inique et révoltante.

On a frappé ces moines uniquement parce qu'ils étaient moines, et que l'on voulait frapper des moines.

Ils prient. Punissons-les ! Ils couchent sur la dure. Opprimons-les ! Ils travaillent de leurs mains. Châtions-les ! Ils jeûnent constamment. Persécutons-les !

Le gouvernement veut faire la guerre aux religieux. Dimanche, à Limoges, il a poussé le cri de haine. Aujourd'hui, le voilà qui frappe, au hasard, dans le tas, les premiers qui passent.

Il s'est trouvé que Fongombault devait consacrer sa nouvelle église ; il a lancé l'interdit sur Fongombault.

Qu'est-ce qu'une consécration d'église ? Il n'en sait rien. En tous cas, c'est une cérémonie religieuse. En a-t-il le droit ? Que lui importe ! Il en a la force.

Et le gouvernement, tout de suite, écartant la réflexion, brûlant de fièvre, accomplit son coup de force. Il brandit son autorité, que des régiments entiers soutiendraient au besoin, contre quelques religieux pauvres et pacifiques.

Et il se croit énergique et vigoureux.

Il n'est que misérable et lâche.

Cherchons, en effet ses mobiles.

Une poignée d'individus, séparés par leurs antécédents et leur but, par leurs tendances et leurs tempéraments, se sont assemblés pour saisir le pouvoir, en un moment de trouble et d'agitation.

Ils voudraient le garder. Ils n'en ont qu'un moyen. Démontrer que la République a besoin d'être défendue Contre qui ? Contre les religieux Et ils persécutent les religieux.

Leur premier mobile est donc une ambition misérable.

Il en est un second, plus vil encore.

Ils sentent gronder derrière eux une meute avide, inassouvie, qui consent à garder leur porte à condition qu'on lui donne un os à ronger. Ils ont peur de ses crocs, ils ont peur de leur aboiements, ils sont transis de peur. Et, pour calmer la meute, ils lui jettent les moines à dévorer.

Leur second mobile est donc la crainte.

Ambitieux et poltrons, ils essaient de jouer au pouvoir fort et au ministère à poigne. Ils ne donneront le change à personne.

Et ils seront méprisés de ceux-là mêmes qui les maintiendront au gouvernement, pour s'en servir.

Texte du télégramme de Monsieur Chamberlain, secrétaire impérial, pour les colonies, à lord Minto, gouverneur du Canada, en réponse à l'offre du gouvernement canadien, de fournir un second contingent, pour servir dans le Transvaal :

M. Chamberlain, à lord Minto,

Londres, 7 nov. 1899.

L'offre généreuse de vos ministres, d'envoyer, sans délai, un second contingent pour servir dans le Sud-Afrique, a reçu la considération attentive du secrétaire d'Etat pour la guerre, et de ses conseillers militaires, mais ils regrettent que dans les circonstances ils soient incapables de l'accepter. Toutefois, l'offre ne sera pas oubliée, et le gouvernement de Sa Majesté n'hésitera pas à s'en prévaloir si les événements futurs le nécessitent.

Le gouvernement de Sa Majesté attache beaucoup d'importance à cette nouvelle preuve de sympathie et de bonne volonté de la part du Canada, et il en est très reconnaissant.

CHAMBERLAIN,

Le bon cultivateur.

Le bon cultivateur est celui qui veille constamment à ses intérêts, qui sait tirer profit de tout et qui ne laisse rien perdre. Le cultivateur vigilant n'est pas lent à abandonner la routine pour la science et l'industrie qui lui permettent de mieux faire et plus vite, qui lui enseignent à tirer plus de revenus de son exploitation. Il n'ignore pas que sa ferme s'épuise à chaque récolte qu'il enlève ; il sait qu'il est tenu de lui rendre sa première fertilité, par les engrais et un bon système de culture. Il fait une guerre acharnés aux mauvaises herbes qui épuisent le sol au détriment des bonnes. Il porte une grande attention à toutes les détériorations que subissent chaque année la maison, la grange, les étables, les écuries, les clôtures et autres dépendances ; il s'empresse de remettre tout en ordre, par des réparations à propos. Enfin, il croit fermement que le dernier mot en fait de progrès agricole n'est pas encore dit ; c'est pourquoi il ne manque aucune occasion de s'instruire ; il est membre d'un cercle agricole, assiste aux assemblées où il est question d'agriculture ; il a foi aux journaux et aux livres qui s'occupent du cultivateur.

La santé et les progres de l'industrie.

Les progrès de l'industrie offrent aux aspirants poètes, de beaux sujets de composition et aux medecins–malheureusement–de curieux sujets d'etudes. La trepidation de la pedale des machines à condre, produit dans la santé generale des ouvrières, diverses perturbations. Il ne s'agit pas seulement de l'excitation speciale qu'elle provoque et qui en se prolongeant, donne naissance à un etat nerveux grave, des attaques d'hysterie par exemple, voilà que l'on decouvre des cas d'ataxie locomotrice veritable, developpee par l'usage de ces engins si utiles – les machines à coudre – que l'on devrait bien faire mouvoir par l'eau, la vapeur ou l'electricite, et non par l'agitation continue et l'ebranlement des membres inferieurs d'uue femme, plus ou moins delicate et affaiblie.

Malheureusement un grand nombre d'ouvrières sont condamnees à piquer à ia machine pendant des journees entières et elles finissent par s'epuiser, si elles n'ont pas la prevoyance de menager leurs forces en prenant regulièremeut les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard qui ont pour effet de reconstituer le sang, c'est à dire le liquide nouricier de nos organes.

Elles se vendent 50 cts la boîte dans toutes les pharmacies et à la Cie Medical Franco-Coloniale, 202 rue St-Denis, Montreal

En reserve

Les mères prudentes tiennent en réserve un flacon de **Baume Rhumal** pour le cas où un de leurs serait atteint de la coqueluche. C'est un remède agréable au goût, facile à prendre et que les enfants prennent très volontiers, alors que les autres remèdes ne sont acceptés qu'avec répugnance. 133

Nos lecteurs, en allant acheter un article annoncé dans les colones de notre journal, devraient dire au marchand : " J'ai vu votre annonce dans "l'Ouest Canadien. " Cela vous donnera peu de peine, et nous rendra un service précieux.

AVIS DE DISSOLUTION

Avis est par les présentes donné que la société qui existait entre nous les soussignés comme marchands généraux dans la ville d'Edmonton sous la raison sociale de Gariépy & Chénier a été ces jours derniers dissoute par consentement mutuel.

Toutes les dettes dues à la dite société devront être payées à Messieurs Gariépy et Brosseau, et toutes les réclamations contre la dite société devront être présentées aux dits Gariépy et Brosseau par lesquels elles seront réglées.

Daté à Edmonton ce 18e jour de Novembre A. D. 1899.

Témoin Frédéric Villeneuve. } J. H. Gariépy, J. Chénier.

AVIS.

La Cie de Moulins de Morinville Limitee.

L'assemblée annuelle et générale des actionnaires de la Cie de Moulins de Morinville, Limitée, aura lieu à la salle publique à Morinville, jeudi le 28e jour de Décembre courant, 1899, à deux heures de l'après-midi pour la reddition des comptes, l'élection des officiers pour l'année 1900, et généralement pour toute affaire dans les intérêts de la Cie.

Daté à Morinville ce 28 Novembre, A. D., 1899.

A. A. RINGUETTE, Secrétaire.

7-14-21.

ALMANACHS 1900.

Nous recevons de MM. J. B. Rolland & Fils, de Montréal, leurs Almanachs pour 1900, qui viennent de paraître.

Comme toujours ces deux publications si justement recherchées, repondront encore parfaitement à l'attente de leurs lecteurs. Dans l'Almanach agricole commerciale et historique, ils y trouveront la somme la plus complète de renseignement sur l'Eglise du Canada, le Gouvernement, etc, dans l'Almanach des Familles la même abondance de légendes, histoires, conseils pratiques, etc., qui la font ainsi que son nom l'indique le véritable Almanach des familles.

En vente chez tous les Libraires et les principaux marchands, au prix de Cinq centin chacun.

Avis.

On demande un instituteur ou institutrice, parlant l'anglais et le français préféré pour le District d'Ecole Notre Dame de Loudres No 324 pour commencer le 1er janvier 1900. 1er ou 2ième certificat. Pour autres informations s'adresser à.

Dosithe Lamoureux.
Bureau de Poste Lamoureux.
4—f Alberta.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton, Alberta.

Publié par
"The Edmonton Printing Company Limited."

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.
Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne, la première insertion et, 5c les suivantes.
Annonces permanentes, conditions sur application au Journal.
N. B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée comme suit "L'Ouest Canadien," Edmonton.
Alberta T. N. O.

FRÉDÉRIC VILLENEUVE,
Directeur.

EDMONTON, 7 Décembre, 1899.

CE QUE NOUS SOMMES.

"L'union des Cantons de l'Est", rédigé par le député Lavergne de Drummond et Arthabasca, après avoir cité un article de ce journal dans lequel nous défendions l'Hon. M. Tarte réédite l'assertion que "l'Ouest Canadien" est un journal conservateur. Cette assertion toute gratuite n'enlevera pas le sommeil à notre rédacteur, mais il est bon qu'on sache, que "l'Ouest Canadien," n'est libéral ni conservateur.

Nous sommes indépendants des partis politiques. Et nous prétendons que c'en serait fait de l'avenir et du succès de notre colonie, si l'esprit de parti y régnait en maître. Nous avons approuvé plusieurs mesures ministérielles, nous en avons combattu d'autres, avec la même franchise. C'est la ligne de conduite que nous tiendrons à l'avenir, c'est la plus avantageuse pour nous, c'est la seule possible dans les conditions où nous sommes.

Ainsi donc, ni rouge, ni bleu !

Nous sommes en pleine période électorale, mais on ne remarque pas autant d'excitation que par le passé ; serait-ce un signe que l'on se désintéresse encore plus des affaires publiques. Si cela était, ce serait très regrettable.

Les deux partis fédéraux commencent à abandonner la tactique qu'ils suivaient autrefois et à intervenir dans les luttes provinciales. Au Manitoba, Sir Charles Tupper, l'Hon. G. Foster, N. Davin, l'Hon. Clifford Sifton, l'Hon. M. Patterson, D. C. Fraser, M. P. ont pris part à la lutte qui s'est terminée ce soir.

UNE SUGGESTION

Dans les intérêts de l'immigration et de la colonisation de notre district, nous conseillons fortement au Département d'Immigration de nommer un agent ou un interprète connaissant la langue française pour être présent à l'arrivée des trains et donner au nouvel arrivant les renseignements dont il a besoin, s'il a l'intention de se fixer au pays. La plupart des immigrants français qui nous arrivent, ne parlent pas l'anglais et sont souvent dans l'impossibilité de se faire comprendre des employés du gouvernement. Nous en connaissons même qui ont repris le train qui les avait amené à Strathcona, parcequ'il ne s'était pas trouvé là un agent qui pût les comprendre et les diriger. D'ailleurs l'influence, l'importance des settlements canadiens-français exigent que nous avions notre part de justice et de patronage fédéral. Ainsi donc M. M. du gouvernement, un bon mouvement et nommez un agent d'immigration français.

Nos lecteurs, en allant acheter un article annoncé dans les colones de notre journal, devraient dire au marchand : "J'ai vu votre annonce dans "l'Ouest Canadien." Cela vous donnera peu de peine, et nous rendra un service précieux.

Ils sont d'accord

Interrogez qui vous voudrez. Tous ceux, qui, ayant tous é, ont fait usage du **baume rhumal**, vous diront qu'ils ont été guéris promptement et radicalement à peu de frais.

Le Pape et La Guerre

On sait que la guerre est commencée entre le Transvaal et l'Angleterre, M. Chamberlain et ses collègues n'ayant pas obtempéré à l'ultimatum des Boers.

Avant qu'on en arrivât là, celui qui est sur la terre le représentant du Dieu de la paix, le Pape, aurait fait, à deux reprises, de nobles efforts pour empêcher l'effusion du sang.

Des relations cordiales existent entre Léon XIII et la reine Victoria, elles remontent au temps où Mgr. Pecci quitta la nonciature de Bruxelles, en 1846. Avant de retourner à Rome, il voulut visiter l'Angleterre et fut reçu en audience particulière par Sa Majesté. Le souvenir de cette entrevue, dont la Souveraine et le Prélat furent également charmés, ne s'effaça jamais de la mémoire ni de l'un ni de l'autre. Lorsque le cardinal Pecci monta sur le trône pontifical, la reine Victoria ne fut pas la dernière à le complimenter ; et quand celle-ci, à son tour célébra ses deux jubilés, en 1887 et en 1898, le Souverain Pontife lui envoya, avec ses félicitations, de magnifiques cadeaux. Au début de chaque année nouvelle, la Reine et le Pape échangent leurs vœux par des lettres authographes.

Dans ces conditions, Léon XIII crut pouvoir écrire à sa royale amie pour plaider auprès d'elle la cause de la paix. On ne doute pas que Victoria n'ait été touchée de cette démarche, mais elle répondit que, quels que fussent ses sentiments personnels il était hors de son pouvoir d'intervenir et d'empiéter sur les privilèges de ses ministres constitutionnels. Une seconde tentative du vénéré Pontife se heurta au même obstacle.

Nous empruntons les lignes suivantes à un de nos confrères anglais :

"Chaque année un journal local donne gratuitement pour une valeur de $500 à $5,000 de matière pour l'avantage de ceux au milieu desquelles il se publie. Nul autre agence ne voudrait ni ne pourrait faire cela. Le journaliste en proportion de ses moyens fait plus pour la localité qu'aucun autre individu, et en toute justice il devrait être encouragé— non parce que vous pourriez l'aimer ou admirer ses écrits, mais parce que le journal local est la meilleure annonce que puisse faire une localité. Il peut n'être pas rempli de grandes idées, mais financièrement il vaut mieux que l'instituteur et même le prêcheur. Aujourd'hui les éditeurs de journaux locaux font plus, pour moins d'argent que n'importe qui sur la terre. Encouragez votre journal local, non par charité, parce que c'est un bon placement. Si vous en avez le moyen, recevez les grands journaux des villes, mais n'oubliez pas que votre premier devoir est d'encourager votre journal local et qu'il y va de de votre propre intérêt de le faire."

Une femme acariatre.

Dans le menage conjugal, une femme acariâtre n'est bas l'idéal d'un mari. Certains maris en prennent philosophiquement leur parti au lieu de remonter aux causes d'un etat de surexcitation nerveuse qui n'est pas habituel à la femme et qui cèderait rapidement à un traitement approprie. Quand le système nerveux est malade, c'est à dire qu'il ne contient plus les éléments nutritifs nécessaires au bon fonctionnement des nerfs qui faute de nourriture se refusent à faire leur service. se mettent en grève.

Aussitôt que l'on constate ces symptômes de desordres nerveux. on se trouvera admirablement bien d'un regime de cinq à six semaines aux Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard qui ont la propriete precieuse de rendre au sang les elements reconstituants. 50 cts la boite dans toutes les pharmacies et à la Cie Medicale Franco-Coloniale. 202 rue St-Denis, Montreal.

LA GUERRE.

Londres, 27.— Hier après-midi le ministère de la guerre a fait afficher la dépêche suivante du général Forestier Walker, datée du Cap, 26 nov. à midi et demi :

"Lord Methuen rapporte qu'il s'est mis en marche le 23 courant, à 3.30 heures du matin avec la 9e brigade, le détachement de cavalerie, la brigade navale et deux batteries, les gardes suivaient en charge des bagages.

"Près de Gras Pan, à environ dix milles au nord de Belmont, sur le parcours du chemin de fer allant à Kimberley, 2,500 Boers avec six canons et deux mitrailleuses, lui ont offert le combat.

"L'engagement a commencé à six heures du matin.

"Nos batteries ont vomi des obus bien dirigés pour balayer les collines.

"Puis la brigade navale et l'infanterie marchèrent à l'assaut.

"la lutte fut acharnée jusqu'à dix heures, heure à laquelle la position fut enlevée.

"Les Boers retraitèrent vers la voie ferrée où le 9e lanciers fut placé pour leur intercepter le passage.

Le résultat était encore inconnu quand la dépêche fut envoyée.

L'artillerie a profité de la retraite de l'ennemi pour s'établir.

"Dès le commencement de l'engagement 500 Boers ont attaqué notre arrière-garde. Le détachement de la garde leur a résisté et a aussi protégé nos flancs.

"La brigade navale s'est conduite avec la plus grande bravoure, et a éprouvé des pertes sérieuses, mais les détails ne sont pas encore connus.

"L'ennemi a fait preuve d'une intrépidité extraordinaire et doit avoir essuyé des pertes considérables. Trente Boers ont été enterrés.

"On sait que 31 Boers ont été tués et 48 blessés. Dans un certain endroit on a trouvé plus de cinquante chevaux tués. Nos batteries ont lancé 500 boulets.

"Nos troupes devront rester une journée à Gras Pan pour se reposer et obtenir de nouvelles munitions. Elles se sont battues vaillamment et sont prêtes à surmonter toutes les difficultés. La brigade navale, les marins de la reine, l'infanterie légère et le premier bataillon du régiment du Lancashire-Nord se sont surtout distingués.

"Au combat de jeudi, le 23 nov. 81 Boers ont été tués ; soixante-quatre fourgons ont été brûlés. Une grande quantité de poudre, 50,005 rondes de munitions et 750 obus ont fait explosion' Le commandant Albrecht chef de l'artillerie de l'Etat Libre d'Orange, commandait l'armée boer. Le général Dolewy avait le commandement suprême."

L'amirauté a reçu la dépêche suivante du contre-amiral Harris, daté du Cap. 26 novembre:

"Je regrette profondément d'avoir à vous annoncer les pertes suivantes éprouvées pendant le combat de Gras Pan, hier:

Morts.—Le commandement Ethelston du Powerfull.

Le major Plumbe, du Davis.

Le capitaine Guy Senior, des Royal Marines, du Monarch.

Blessés.—Le capitaine Protners du Doris, blessures graves.

Lieutenant Jones, du Doris.

Le nombre de soldats, tués ou blessés est encore inconnu.

Le commandant De Horsey, le capitaine Morgan et le lieutenant Wilson, tous du Monarch, sont allés rejoindre la brigade navale sous les ordres de Lord Methuen

London, 28.—Le ministère de la guerre a reçu une dépêche du général Buller contenant la listes des pertes subies par les Anglais à la bataille d'Enslin (ouGraspan), le 25 courant. Parmi les blessés du 2e d'infanterie Légère du Yorkshire se trouvent le capitaine C. A. Yates, le lieutenant Fernyhough et le lieutenant Ackroyd. Parmi les sous-officiers et soldats des des différents régiments, 10 hommes ont été tués, 71 blessés et 9 ont disparu.

Dans la reconnaissance sur le train blindé, qui a eu lieu le 24' un lieutenant et un soldat ont été tués, et un soldat a été blessé.

Dans la reconnaissance faite le 26 par le 9e lanciers, un lieutenant et un soldat ont été blessés.

Le ferrage des Chevaux avec du papier.

Le ferrage des chevaux avec les plaques de papier comprime prend de plus en plus d'extension. Il est surtout très répandu dans des villes ou le pavage des rues est en asphalte. Le papier. imbibé au moyen de la presse hydraulique. On dit que ce procédé rend moins dangereux pour les chevaux l'asphalte des rues qui devient si glissante quand il a plu.



LE NORD-OUEST CANADIEN.

REGLEMENTS DES HOMESTEADS.— Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectees ou non reservees, excepte les Numeros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, a raison d'un quart de section, soit 160 acres.

ENTREES.—L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Interieur, a Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration a Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisee. Le prix d'entree regulier est de $10 pour tout terrain deja occupe. Il sera charge en sus $5 ou 10 pour rencontrer les depenses de cancellation et d'inspection.

CONDITIONS A REMPLIR.—Culture et residence pendant 3 ans sont requises. et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune annee, sous peine de perdre ses droits.

APPLICATION POUR PATENTE.—Application pour patente peut être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il donne avis par ecrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, a Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

INFORMATIONS.—Les immigrants pourront recevoir a tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront donnees pour trouver les terrains designes, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements. Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secretaire du departement de l'Interieur, a Ottawa, ou au commissaire de l'immigration a Winnipeg.

JAMES SMART,
Depute Ministre de l'Interieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnes des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les differentes compagnie de chemin de fer ou des societes particulières

CA ET LA

M. Hull de la société Gallagher & Hull, est arrivé en cette ville vendredi et il est descendu à l'Alberta.

Ne pas oublier que M. Jos. Larose part pour l'Est le 20 courant et qu'il veut avant son départ, vendre une soixantaine de bons chevaux pour cultivateurs, à des conditons faciles et libérales aux gens responsables.

Voir l'annonce de M. M. Moreau & Boudreau.

Nous avons enfin le pont de glace.

Le Dr. Wilson partira prochainement pour New-York, où il suivra les cliniques de quelques uns des principaux praticiens de la métropole américaine.

Notre ami Lessard partira le 19, pour un voyage de quelques semaines dans l'Est.

Le numéro spécial que nous avons publié la semaine dernière a été imprimé à 2500 exemplaires, qui seront distribués à ceux qui demanderont des renseignements sur le pays.

Notre directeur quoique vacant a ses occupations n'est pas encore parfaitement rétabli

La conférence de M. J. W. Bengough a été un grand succès sous tous les rapports.

M. Napoléon Leclerc offre en vente 2 sets de chambre, 1 fournaise, tapis et différents objets. Pour plus amples informations s'adresser au magasin de M. Napoléon Leclerc.

Il ne faut pas oublier que nous avons en main, au bureau de "l'Ouest Canadien," des photographies de Sa Grandeur Mgr Bruchési, que nous vendons seulement que 25cts.

Qu'on n'oublie pas que le bazar de St Albert sera les 18, 19, 20. Qu'on se le dise !

Les élections locales du manitoba se terminent aujourd'hui. Nous donnerons les résultats la semaine prochaine.

Le diner annuel de la Société St. André, a eu lieu le 30 novembre et a été un grand succès. M. J. G. Kanaird présidait et MM. W. I. Edmiston et G. Gairdner étaient les vices-présidents. A droite du président, on remarquait M. Villeneuve, Président de la Société St. Jean-Baptiste, M. F. Oliver, M. P. et l'inspecteur Snyder; à gauche, M. Alex Taylor, Président des Old Timers, M. McCaulay.

Les santés de la Reine, du Gouverneur-Général et du Lieutenant-Gouverneur furent bues avec enthousiasme. Puis vint la santé " Army and Maryland, The N. W. M. Police ", à laquelle MM. Snyder et C. de W. McDonald, répondirent.

La santé du Parlement et de la Législature, eut pour répondants, MM. F. Oliver, M. P. et M. McCaulay, M. L. A.

La santé des Sociétés St. Jean-Baptiste et des Old Timers, furent bues avec enthousiasme, et MM. F. Villeneuve et Alex Taylor y répondirent.

La santé des professions instruites, eut pour répondants, M. le Dr McInnis, M. Alex Taylor et M. F. Gouin, du Département des Travaux Publics. M. W. E. Edminston, répondit à la santé de la ville d'Edmonton. Vint ensuite la santé " Scots at home and abroad " qui nous a valut un joli discours de M G. Gairdner.

J. D. Skinner répondit habilement à la santé de la Presse, et M. C. W. Cross fit un discours très goûté en réponse, à la santé des dames.

Vint ensuite la dernière santé "To our next meeting " On chanta "Auld Lang syne, et le "God save the Queen" Et l'auditoire se dispersa.

La soirée fut égayer a maintes reprises par les chants patriotiques, des ballades écossaises.

Le menu était des plus élégants et fait beaucoup d'honneur à l'Hotel Queen. Somme toute la société St André mérite nos félicitations, pour le succès qu'elle a eu jeudi; et de fait, c'est un des plus jolis banquets qu'ait vus Edmonton.

Le Contingent Canadien arrivé au Cap le 1er Décembre, et sera envoyé au siège des opérations militaires sans délais. En avant!

Notre ami M. Barwis de Calgary, est de passage parmi nous pour quelques jours dans les intérêts des Cie d'assurances qu'il représente dans l'Alberta.

Notre jeune ami P. A. Miquelon, de Wetaskewin, a épousé le 25 novembre devant le R. P. Dubois, Melle Carmel. Nos félicitations à l'heureux couple

Une nouvelle compagnie par actions, s'est formée à Stony Plain. Et les avis d'incorporation sont publiés dans une autre colonne.

M. M Antonio Prince et Jules Royal sont de retour d'un court voyage à Wetaskiwin, où ils sont allés visiter leur beau frère M. Chas. Rodbey.

Demain fête de l'Immaculée Conception, la première messe sera chantée dans la nouvelle église catholique. Sa Grandeur Mgr Grandin présidera la cérémonie.

Dans la soirée les catholiques d'Edmonton présenteront une adresse au Rév P. Leduc à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de son ordination à la prêtrise.

M. M. J. H Gariépy et T. P. Cairney ont été élus Commissaires d'écoles séparées pour les années 1900 et 1901.

M. McKenzie, le libraire, a été élu maire par acclamation. Il y a par conséquent trois conseillers à élire lundi prochain et le choix se fera entre M. M. Picard, Strang, Gilmer, Lee et Brown.

Sir Charles Tupper sera à Calgary, le 12 courant. On s'attend à ce que le chef de l'opposition fédérale, visitera aussi Edmonton.

Le Dr. Roy a déménagé son bureau, au coin de l'avenue Victoria et de la 4e Rue, rue suivante des magasins de la Baie d'Hudson.

A l'occasion de l'ouverture de l'Eglise St. Joachim, et du 35e anniversaire sacerdotale du Rév. Père Leduc, le chœur de St Joachim, chantera la messe du 2em. ton, par l'Abbé Perreault, avec accompagnement d'orchestre, l'Offertoire le Quid Retribuam de Lambillotte, solistes MM. Morin, Beck, Bilodeau. A la communion, grand chœur à l'Immaculée Conception. Le soir à Vêpres on chantera le Magnificat de Mozart, extrait de la 12e messe de Mozart, ainsi qu'un Tantum de Lambillotte.

M. Bilodeau s'est assuré le concours de musiciens distingués, pour remplir la partie musical.

On dit qu'un comité de jeunes gens se sont occuppé depuis quelques temps à préparer des décorations pour la nouvelle église de St. Joachim. Nos félicitations à qui de droit.

MM. Jos Morin et Amable Morin, qui sont parmi nous depuis dix-huit mois, veulent bien profiter de l'Excursion pour aller passer quelque temps dans leurs familles à Fall River, Mass ; en même temps à se préparer à ramener leurs familles au N. O., au printemps. Comme le pensent bien des gens, qui même le disent, que ces Messieurs s'en vont pour ne plus revenir, que le pays ne leur plait pas, que le climat n'est pas salubre, ces messieurs nous prient de bien persuader nos lecteurs, qu'ils sont enchantés du pays. Tous deux ouvriers, laissent ici, leurs outils de charpentiers, ainsi que leurs terres pour témoigner qu'ils reviendront.

Nous leurs souhaitons un bon voyage, et au revoir.

L'ordre du jour

Dans les familles où l'on a beaucoup d'enfants, les rhumes sont à l'ordre du jour et les mères passent leurs nuits à préparer des grogs et des tisanes. Avec quelques doses de **baume rhumal**, elles éviteraient tous ces soucis et tous ces ennuis.

Ouverture solennelle de la nouvelle Eglise St Joachim

La nouvelle église catholique d'Edmonton, sera solennellement livrée au culte divin demain, fête de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, et 35e anniversaire de l'ordination sacerdotale du Rév. Père Leduc O.M.I. Supérieur de la mission Il y à 10 ans, à pareil jour, il avait le bonheur d'ouvrir l'église de Calgary, et il semble plus heureux encore de voir demain l'église St. Joachim ouverte à la piété de ses fidèles.

L'ordre des offices a été réglé comme suit : à 6.30 a. m. la première messe sera célébrée par le Rév. Père Leduc pour les Sœurs de la Charité et pour leurs malades, ainsi que pour les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus, et leurs élèves catholiques pensionnaires. A 8 hrs. a.m. Sa Grandeur, le vénérable Doyen de l'Episcopat Canadien, Mgr. Grandin, Evêque de St. Albert, offrira le Saint Sacrifice et distribura la sainte communion aux fidèles.

A 10 30. a. m., Sa Grandeur assistera pontificalement au trône pendant la grand'messe, qui sera chantée avec diacre et sous diacre, par un de nos plus vieux missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Le sermon sera donné par Monseigneur de St. Albert.

A 3 h. p.m. Cérémonie spéciale, présidée par Mgr. Grandin, assisté des Révérends Pères Leduc et Jan, pour les Enfants de Marie d'abord, et pour tous les élèves de l'école,

A 6. p.m. Il y aura à la Résidence des Révérends Pères, un banquet auquel ont été invités les membres du chœur.

A 7. p.m. Vêpres solennelles ; sermon en anglais par le Rév.P. Lestanc, O. M. I. Bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement. Remerciements du Rév. Père Leduc à tous ceux qui l'ont secondé et aidé avec tant de bonne volonté dans la construction de cette église.

FORT SASKATCHEWAN.

M. James Barney fermier de M. Dosithé Lamoureux, a battu ces jours dernier 5,168, minots d'avoine de 65 acres.

MORINVILLE

M. Edgard Bélanger a battu 2,400 minots d'avoine de 30 acres et son frère M. Adelard Bélanger a battu 2,200 de 30 acres.

M. Henri Massicotte a pris un homestead dans le Township 56, Rang 25, section 22, N. E. Nos félécitations.

RIVIERE-QUI-BARRE

M. Armand Marsan a battu de 25 acres 1,800 minots.

M. J. B. E. Bélanger a battu de 50 acres, 4,000 minots de grain de plus 5 tonnes couper en foin.

ST ALBERT

Le Rév Père Grandin est maintenant parmi nous ; il doit partir sous peu pour sa mission.

On travaille encore activement au Collège ; on est à finir l'intérieur, l'ensemble est vraiment de bon goût.

Les dames de St Albert, s'occupent activement du Bazar, tout porte à croire que ce sera un succès. Les Révérendes Sœurs de Charité, comme toujours, paraît-il, se proposent de bien faire leur part pour aider au succès. Bravo !

La partie Ouest du couvent est maintenant couverte. Plusieurs ouvriers sont employés à finir l'intérieur.

Notre ami M. E. Brosseau est maintenant presque rétabli ; il doit rester ici comme autrefois.

Ceux qui désirent faire leurs achats d'automne feront bien d'aller chez Hébert et Perron, où ils sont sûrs d'avoir pour la valeur et entière de leur argent. Prix uniforme et rélativement bas dans toutes les lignes, bien connues ou peu connues. x

LE CHOC NERVEUX

A la suite d'un accident, d'une catastrophe, comme par exemple, le deraillement d'un train, une chute, une brusque secousse, il se developpe une affection nerveuse speciale que l'on designe communement sous le nom de "CHOC NERVEUX". Le maladé d'après le Dr Morin, devient incapable d'attention, indifferent, maussade, il perd la memoire, pleure sans motif, il eprouve des vertiges, des douleurs de tête, il a mal dans le dos, et ses jambes faiblissent, ses forces diminuent, ses fonctions digestives se depriment et il maigrit. Que faire en pareille circonstance? Il s'agit, comme on dit vulgairement, de "remonter" le malade, de retablir l'harmonie du système nerveux ébranlé, dérangé, en agissant sur ce modérateur des nerfs par excellence, le sang qui trouve dans l'emploi des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, les éléments reparateurs indispensables. Ces pilules se vendent dans toutes les pharmacies (50 cts la boîte) ou à la Cie Medicale Franco-Coloniale, 202 rue St-Denis, Montreal.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Cies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur en Conseil des Territoires du Nord-Ouest pour obtenir des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionées plus bas et toutes celles qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être incorporée un corps politique et incoporé sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le but et les objets pour lesquels l'incorporation est demandée, sont d'acquérir, acheter, posséder, louer, mettre en opération des machineries pour scier, travailler le bois, en faire commerce, acquérir et posséder des immeubles et généralement faire tout ce qui est nécessaire aux buts de la compagnie.

Le nom Corporatif de la Compagnie sera La Cie de Moulins de Stony Plain, Limitée.

La principale place d'affaires de la Compagnie dans les Territoires sera Edmonton, Alta.

Le capital de la Compagnie sera de quatre mille piastres (4,000) divisé en quatre cent (400) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

Les noms, adresses et occupations des Requérants sont : Samuel Soucy, Entrepreneur, Stanislas LaRue, Marchand, Lewis Duplessis, Menuisier, Désiré Rivest, Barbier, Louis Jos Cartier comptable, tous de la ville d'Edmonton, Alberta qui seront les directeurs provisoires de la Compagnie.

Daté Edmonton, ce 1er Décembre 1899.

FREDERIC VILLENEUVE,
Avocat des Requérants.

7-14-21-28

Appel en Conciliation.

La scène se passe dans le cabinet du président du tribunal civil de Clermont-sur-Saône, chef-lieu du département de Saône-et-Rhône.

Grande pièce. Une vaste bibliothèque ou sont rangés des livres de droit. Un bureau chargé de dossiers.

M. le président entre d'un air guilleret.

C'est un magistrat jeune, blond, tout à fait " nouveau jeu " ; il s'approche de la cheminée en fredonnant un air peu sévère, jette dans le foyer, avec un soupir de regret, un cigare qui fleurait le Havane, et se console de ce sacrifice en se donnant un coup d'œil dans la glace et en lissant de la main ses longs favoris soyeux.

Anselme, son huissier particulier, longue figure ascétique, le regarde faire d'un air impassible.

—Anselme, donnez-moi ma robe et ma toque.

—Voilà, monsieur le président.

Le chef du tribunal revêt les insignes de la magistrature et ajuste avec soin son rabat ; après quoi il demande :

—Eh bien ! Anselme, y a-t-il beaucoup d'affaires aujourd'hui pour l'audience des référés ?

—Fort peu de chose, monsieur le président ; trois ou quatre saisis qui demandent du temps.

—Il faut le leur donner, Anselme. Pas de violence, jamais ! Passez-moi les dossiers, que je les signe.

—Sans les regarder ?

—Pourquoi faire ?...... Puisque j'accorderai ce qu'on demande...... Il est donc bien inutile de perdre son temps !

—Cependant, il y en a un qui...

—Raison de plus, mon ami. Avec du temps tout s'arrange. Le temps est le pacificateur suprême.

Sans ouvrir les dossiers, le président met sur les couvertures : "Accordé", et sa griffe.

—Après ?

—Une demande en règlement de juges.

—Mon secrétaire l'a vue ?

—Oui, monsieur.

—C'est bien, donnez... Tiens ! au fait, ou est-il, mon secrétaire ?

—En bas, au café des Mille-Colonnes.... Si monsieur le président veut, je vais aller...

—Gardez-vous-en bien !... C'est l'heure de la manille... On ne doit jamais déranger un secrétaire qui fait sa manille ! D'ailleurs, sa présence ne m'est pas indispensable... Avons-nous autre chose ?

Instance de divorce.... Demande réciproque de M. et Mme Belamy.

—Oh ! oh !... Ceci est plus grave !... Les époux sont là ?

—Oui, monsieur, tous les deux.

—Comment est le mari ?

—Pas mal du tout.

—Et la femme ?

—Très bien.... Une jolie blonde.

—Le malheureux !... Il a une femme blonde et il veut divorcer ! Enfin, voyons le dossier !

Le président feuillette les paperasses d'un air qui devient de plus en plus souriant à mesure qu'il prend connaissance des faits. Puis il se plonge dans une méditation profonde. Il en sort brusquement.

—Il n'y a pas de quoi fouetter un chat !... Anselme !

—Monsieur le président ?

—Ecoutez bien mes instructions et exécutez-les ponctuellement.... Vous allez introduire les deux époux.... Vous ferez asseoir le mari là, sur la chaise de droite, et la femme ici, sur la chaise de gauche. Après quoi, vous vous en irez discrètement. Dans trois quarts d'heure, vous viendrez me chercher.

—Mais puisque M. le président est là...

—Je me retire.... Dans une affaire aussi grave, j'ai besoin de me recueillir... Je vais me recueillir... dans le calme de mon petit cabinet réservé... Veuillez regarder dans ma bibliothèque, au premier rayon, derrière le " Dalloz ", années 57, 58, 59 ; qu'est-ce qu'il y a ?

—Une boîte de cigares.

—Prenez-en un.

—Pour moi.... Bien sec, n'est-ce pas ?... Pressez le bout avec vos doigts... Ca a-t-il fait " clac".

—C'est parfait !.... Ainsi, c'est bien entendu : dans trois quarts d'heure, ni plus ni moins.... Si je dors, ne craignez pas de me réveiller.

Après le départ du président, Anselme introduit une jeune femme d'une trentaine d'années, gracieuse, blonde, avenante, très bien mise, qu'il fait asseoir à gauche, et un homme d'environ quarante ans, de tournure élégante et distinguée, qu'il fait asseoir à droite ; puis il disparaît sans bruit.

Les deux époux font aussitôt pirouetter adroitement leurs chaises de façon à n'être pas face à face.

M. Belamy bat sa botte du bout de sa canne ; Mme Belamy frappe en cadence le parquet avec son ombrelle.

Dix minutes s'écoulent : M. Belamy finit par s'écrier :

—Ces magistrats sont vraiment d'un sans-gêne !

Mme Belamy, sans se retourner, riposte :

— Il est inconvenant de faire ainsi attendre ses justiciables !

Nouveau silence : cinq minutes.

— C'est d'autant plus ridicule qu'il s'agit simplement d'une formalité...

—Bien inutile !... Cet appel en conciliation !...

—C'est dérisoire. . Cela ne sert qu'a perdre du temps... Moi qui avait à faire...

Mme Belamy se lève et va tambouriner contre les carreaux.

M. Belamy arpente le cabinet d'un pas fiévreux.

Le hasard de sa marche fait que Mme Belamy s'étant retournée brusquement, ils se trouvent tout à coup nez à nez.

—Oh! pardon, madame !

—C'est moi monsieur, qui dois m'excuser... Si je vous avais sû si près. je ne me serais pas retournée.

Chacun reprend sa position; silence.

—C'est chez Mme de Vallières que vous êtes si pressé d'aller, sans doute ? fait Mme Belamy d'une voix ironique.

—Que ce soit chez Mme de Valières ou ailleurs, il n'en est pas moins indécent qu'un président de tribunal convoque les gens et ne soit pas là pour les recevoir... Voilà plus d'une heure...

—Le temps vous paraît long!...

Il y a juste vingt minutes que nous sommes là.

—Vingt minutes ou une heure, je pense que ce tête-à-tête ne vous plaît pas plus qu'à moi.

Oh! il m'est fort indifférent ?.. Seulement, j'avais un rendez-vous ?

—Ah! un rendez-vous ?..Mes compliments, madame !

—Chez ma couturière, monsieur,. Il n'y a pas de M. de Valières dans ma vie!

—Mon Dieu! madame, laissez donc Mme de Valières ou elle est et ou elle se trouve sans doute fort bien... Si cela vous intéresse, pourtant, elle est à Paris, et mardi prochain on célèbre son mariage avec le vicomte des Anglures.

—Pas possible!... Ah vous devez bien souffrir, monsieur!,.. Je vous plains!

—Vous êtes bien bonne, mais je n'ai aucun droit à votre compassion... A l'heure actuelle, je n'aurais aucun intérêt à dissimuler la vérité, et je puis vous dire que vos suppositions blessantes sont absolument erronées... Mme de Valières n'a jamais été pour moi qu'une excellente amie, et je vous avoue que j'ai de tous autres projets pour le jour ou le tribunal nous aura désunis.

—Vous ne songez pas à vous remarier, je pense ?

—Mais si, madame, j'y songe,et même très sérieusement. On m'a parlé d'une jeune veuve à Marseille.. Je n'attends pour m'y rendre que le jugement.

—Mais je m'y oppose, monsieur!. Je m'y oppose formellement!... Il n'est pas admissible qu'il y ait une autre Mme Belamy que moi !

—Pardon, madame, mais alors vous ne serez pas Mme Belamy... Vous reprendrez votre nom de jeune fille...Vous resterez "Madame" voilà tout... Mme Rouchon.

—Ah ! par exemple, c'est ce que nous verrons !

—C'est la loi... Demandez au président... s'il se décide à venir.

Jamais de la vie ! Il n'y a pas de loi qui tienne ! On ne débaptise pas les gens ainsi !

—Il faudra pourtant vous résigner ! ...D'ailleurs, c'est vous qui l'avez voulu... Qui a intenté la demande en divorce ?

Mais c'est vous monsieur !

Non, madame ! ......Je regrette de vous contredire, mais vous savez bien que je me suis borné à riposter...... Vous m'accusiez d'une infidélité chimérique ; je vous ai accusé d'un fait trop réel..Ce soufflet que vous m'avez envoyé d'une main...dont je n'avais jamais soupçonné la vigeur !...

—Bah ! un moment de vivacité !... Et bien excusable !... Je venais de vous surprendre en tête-à-tête avec Mme de Valières, qui avait fait fermer sa porte...... J'ai forcé la consigne, et c'est ainsi que j'ai acquis la douloureuse certitude que j'étais la plus malheureuse des femmes !

Mme Belamy porte son mouchoir à ses yeux et laisse échapper deux ou trois petits sanglots très gentils.

—Un simple mot, madame...Je jure sur mon honneur que cette visite mystérieuse n'avait d'autre but que de rendre compte à Mme de Valières des renseignements pris par moi sur M. des Anglures, qui recherchait sa main !......Il paraît que j'ai bien rempli ma mission, d'ailleurs puisque le mariage va se faire.

Mme Belamy ne répond rien et paraît s'absorber dans ses réflections qu'interrompt une quinte de toux.

—Vous paraissez enrhumée ?

—Un peu.

Autrefois... vous arrêtiez cette toux avec des pastilles à la violette.

Autrefois......c'est vrai !

—Est-ce que vous me permettriez de vous en offrir ?......J'en ai sur moi.

M. Belamy sort de sa poche une mignonne bonbonnière en or avec son chiffre et la tend à sa femme qui prend une pastille.

—Tiens ! vous avez encore cette bonbonnière que je vous ai donnée il y a deux ans ?

—Oui...... à l'anniversaire...... au cinquième anniversaire de notre mariage.....Certainement que je l'ai !... Je la porte toujours sur moi......C'est un souvenir des jours heureux...... qui sont finis !

M. Belamy pousse un soupir et, comme s'il y avait un écho dans le cabinet, un autre soupir répond.

Tout retombe dans le silence.

M. et Mme Belamy se sont rassis, mais ils ne se tournent plus le dos ; madame contemple le plafond, et monsieur fixe le tapis.

—Décidement, fait M Belamy au bout d'un instant, ce président ne viendra pas !

—Vous êtes donc bien mal ici ? fait Mme Belamy d'une voix très radoucie.

—Mon Dieu !non....Mais notre position est ridicule... Et plus, j'ai à faire...

—Quoi, dites ?

—J'ai redez-vous avec le propriétaire de l'appartement que je compte habiter quand......

—Quand vous serez remarié... Eh bien ! il peut attendre votre propriétaire! ... je vous défends de vous remarier, moi !

Mais madame...

—Il n'y a pas de "Mais madame"!... Ce ne sera pas!... Et, pour vous empêcher, j'ai un moyen!

—Vraiment ?

—Je retire ma demande en divorce !

—Il reste la mienne!...Et ce soufflet ?... Vous l'oubliez!...

—Je le retire aussi!

—C'est facile à dire... Mais il est là!

M. Belamy montre sa joue ; Mme Belamy se lève un peu rouge, puis brusquement elle met un gros baiser à la place du soufflet.

—Le voilà effacé!... par conséquent.......

—Charlotte!

—Alfred !

—Il me semble qu'il y a assez longtemps que nous attendons le président... Si nous en allions!

—Ensemble ?

—Parbieu!...

Tu aimes donc encore un peu ta petite Lolotte et tu veux bien lui pardonner ?

M. Belamy ne répond pas mais il prend sa femme dans ses bras....... Je jure.

La porte du fond du Cabinet s'ouvre, et le président apparaît.

M. et Mde Belamy se sauve par l'autre porte, bras-dessus, bras-dessous.

Le président s'assied en souriant.

—Voilà, dit-il, comme j'entends mon rôle de cociliateur !...... Tous mes discours n'en auraient pas fait autant !......Anselme, passons à une autre affaire......Celle-ci est rayée du rôle : Z.

L'apprentissage pour les jeunes Filles

Dans la classe ouvrière, la règle du travail s'applique à tout le monde. Les filles, comme les garçons, apportent leur quote part au fonds commun. Il faudrait, cependant, autant que possible, évlter au moment du développement, de faire entrer les jeunes filles dans des places trop pénibles, ainsi que cela se fait trop souvent, ou de leur faire faire des travaux qui sont au-dessus de leurs forces, porter des fardeaux trop lourds, veiller tard, passer des journées entières dans l'eau froide ou à l'humidité.

Ces abus des forces physiques entrainent facilement l'anémie, l'appauvrissement du sang. Il est vrai qu'avec les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, le mal est facile à guérir et quand on fera bien de le conjurer en prenant, avant qu'il n'ait fait trop de ravages, ces excellantes pilules qui se vendent 50 cts la boîte dans toutes les pharmacies et à la Cie Médical Ftanco-Colonial, 202, rue Dénis, Montreal.